



# PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 16 juin 2023

### Les élections sénatoriales se dérouleront le dimanche 24 septembre 2023.

Il s'agit d'un scrutin majoritaire à deux tours auquel participeront 540 grands électeurs à Mayotte : les parlementaires, les conseillers départementaux et les représentants des communes issus des réunions des conseils municipaux des 9 et 13 juin 2023.

Les déclarations de candidature seront reçues à la Préfecture à Mamoudzou, au bureau des élections, du lundi 4 septembre 2023 au jeudi 7 septembre de 8h00 à **16h00** et le vendredi 8 septembre de 8h00 à **18h00**.

Le vote aura lieu le dimanche 24 septembre 2023 :

- de 8h30 à 11h pour le 1<sup>er</sup> tour, les résultats seront proclamés à l'issue du dépouillement,
- dans l'éventualité d'un second tour, le dépôt des candidatures se fera le même jour, le 24 septembre 2023, en préfecture jusqu'à 15h, le vote se déroulant en suivant, de 15h30 à 17h30.

La proclamation des résultats est prévue juste après le dépouillement.

L'arrêté avec son annexe sont publiés au Registre des Actes Administratifs (RAA), ainsi que sur le site de la préfecture.

**Contact presse :**  
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08  
Courriel : [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)  
Facebook : @Prefet976  
Twitter : @Prefet976